

40 ans 
à bâtir notre futur


Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

Assemblées régionales 2010 | Faits saillants

Du 15 février au 16 mars 2010 avaient lieu les assemblées des syndicats régionaux des éleveurs de volailles. Dans le cadre de cette tournée annuelle, les représentants des Éleveurs de volailles du Québec, dont le président M. Martin Dufresne et le directeur général M. Pierre Fréchette, ont informé les éleveurs sur les principaux dossiers, soit l'accès au quota, le commerce interprovincial, la *Convention de mise en marché du poulet au Québec*, le *Programme d'aide à la relève*, le *Règlement sur les amas aux champs*, la salubrité à la ferme et les soins aux animaux et le 40^e anniversaire des ÉVQ.

Accès au quota

Veuillez vous référer au texte ci-contre *Vente centralisée des quotas pour le poulet et le dindon* pour plus de détails.

Commerce interprovincial

Concernant le commerce interprovincial, plus ou moins 10% des allocations du Québec et de l'Ontario sont abattues dans la province voisine. Cela entraîne des coûts supplémentaires qui font en sorte que le poulet devient moins compétitif.

En septembre 2009, l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA) a demandé aux deux provinces de trouver des solutions afin de ramener le commerce interprovincial à des proportions moins élevées. L'Ontario a instauré entre-temps un moratoire pour les périodes A-97, A-98 et A-99 alors que le Nouveau-Brunswick a passé un décret sur la direction du produit. À la demande de l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), appuyée par les ÉVQ, le moratoire a été prolongé au Québec pour les périodes A-98 et A-99.

Convention de mise en marché du poulet

La *Convention de mise en marché du poulet* est échue depuis le 31 décembre 2007. Elle continue de s'appliquer tant qu'une nouvelle convention n'a pas été conclue et homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. À cet effet, les négociations débutées en décembre 2007 ont donné lieu à plusieurs rencontres pendant la première demie de 2009. Les trois parties à la *Convention* ont tenu des rencontres bilatérales et deux séances en présence du conciliateur de la Régie. Quoiqu'aucun règlement ne soit intervenu, ces rencontres ont permis aux parties de mieux exposer leur position respective et de se rapprocher sur certaines dispositions mineures.

À la suite de l'engagement pris en septembre devant les régies nationale et provinciales, de ramener à un niveau acceptable les échanges de poulets vivants entre les provinces de Québec et de l'Ontario, les éleveurs et les acheteurs du Québec et de l'Ontario travaillent intensément à développer une approche qui permettra de stabiliser à long terme le commerce interprovincial. Ces mesures devront évidemment être intégrées à la *Convention de mise en marché* et permettront une reprise des travaux à ce niveau.

Réglementation dans le dindon

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) sont à réécrire l'ensemble de leur réglementation pour l'adapter au nouveau modèle d'attribution des allocations, basé sur l'identification d'un volume de dindons entiers et d'un volume pour le dindon surtransformé. Les ÉVQ participent activement à l'élaboration de ces règlements qui devraient être adoptés en 2010.

Le comité des éleveurs de dindon a autorisé, lors du calcul du pourcentage d'utilisation de l'année 2009-2010, la conversion de 14 850 m² de quota de dindon lourd en quota de dindon léger afin de maintenir l'équilibre du ratio kilogramme au mètre carré des deux productions. Il s'agit d'une conversion temporaire et les éleveurs qui ont demandé cette conversion verront leur quota reconverti automatiquement en quota de dindon lourd pour l'exercice 2010-2011.

suite à la page 10

Vente centralisée des quotas pour le poulet et le dindon | Avancement des travaux

Lors du conseil d'administration des ÉVQ du 17 février dernier, M. Bernard Belzile, agro-économiste et consultant pour la firme Services conseils Bernard Belzile inc., a présenté le fonctionnement du type d'enchère utilisé à la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) et à la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ). Il a comparé les modalités de fonctionnement de la vente centralisée de quota de ces deux fédérations selon les éléments suivants : type d'enchère, mandataire, fréquence des enchères, publicité, délai pour soumettre ses offres d'achat et vente, quantité minimale, frais, restrictions à l'achat, restrictions à la vente, moment de réalisation de la transaction, réserve d'ajustement et exceptions.

suite à la page 3

« Notre priorité sera toujours de demeurer près de nos membres puisque c'est grâce à notre sens collectif que nous nous sommes taillés une place de marque au sein de l'agriculture canadienne et québécoise. »

Provoqué

Revue publiée par Les Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250

Longueuil, Québec J4H 4G1

Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375

Courrier électronique evq@upa.qc.ca

Site internet www.volaillesduquebec.qc.ca

Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras, Marie Beaubien

Design graphique McKay+Couture

Impression Imprimerie Sisca International inc.

Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991

ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Mot du président | Martin Dufresne

Une tournée des régions fructueuse et une année chargée

Dans le cadre des récentes assemblées régionales et annuelles, nous avons eu l'occasion d'échanger sur les enjeux importants qui touchent la production québécoise de volailles. À ce sujet, je vous invite à prendre connaissance du compte rendu des assemblées régionales en page 1 de la présente édition du *Provoqué*.

Entre autres choses, nous y avons abordé l'accès au quota, le commerce national et international, le cours des marchés, la relève, l'environnement et la salubrité à la ferme. Le dossier de l'accès aux quotas, spécifiquement, est de première importance et le plan de travail est déjà bien enclenché. Nous comptons bien entendu vous informer régulièrement sur l'avancement des travaux à ce sujet.

En 2010 par ailleurs, deux autres dossiers retiendront particulièrement notre attention : les importations supplémentaires et l'*UPA du futur*.

Règle du 13 %

L'établissement du contingent tarifaire par le ministre fédéral du commerce international nous préoccupe grandement. Pour 2010 en effet, le contingent tarifaire de poulet pourrait dépasser de 12,8 millions de kilogrammes le contingent tarifaire de base alors que le dépassement pourrait atteindre 1,7 million de kilogrammes dans le cas du dindon. Ainsi, les importations totales permises par le ministre pourraient représenter 88,5 millions de kilogrammes de poulet, soit 8,77 % de la production de poulet en 2009, et 7,3 millions de kilogrammes de dindon (alors que les engagements du Canada prévoient un accès de 7,5 % pour le poulet et de 5,6 millions de kilogrammes pour le dindon).

Cette hausse des contingents tarifaires provient du fait que certains produits ne sont pas soumis à la liste de contrôle des importations (produits Non LCI), dont les produits qui contiennent 87 % ou moins de poulet ou de dindon. Cette règle cause un tort irréparable à la filière avicole et provoque une grande incertitude quant au rendement du système d'allocation nationale de poulet et de dindon. Le contrôle des importations est un aspect primordial au maintien d'un équilibre sur le marché domestique canadien. En parallèle avec les PPC, nous allons amorcer un processus de représentations auprès du gouvernement du Canada afin qu'il modifie la règle du 13 %. Nous voulons que le gouvernement réduise l'importation, de produits Non LCI, à des produits contenant 20 % ou moins de poulet ou de dindon au lieu du 87 % actuel. Nous demandons également au gouvernement du Québec d'appuyer notre cause auprès du gouvernement canadien.

Bâtir notre futur

Des représentants de la Direction Communications et Vie syndicale de l'Union des producteurs agricoles sont venus rencontrer les membres du conseil d'administration des ÉVQ afin de présenter le document de consultation sur l'*UPA du futur*. Les représentants de l'UPA ont fait une mise en contexte de leur projet et de leur démarche. Ils ont résumé les principaux constats tirés d'une enquête réalisée auprès des producteurs, les défis à relever pour l'organisation, l'échéancier de la démarche et les résultats attendus. Quant à nous, nous évaluons présentement l'impact de ces mesures et transmettrons sans doute aux autorités de l'UPA plusieurs questions sur la place qui sera occupée par les ÉVQ au sein de l'*UPA du futur*.

Sommaire | avril 2010

| Actualité.01 Assemblées régionales | Mot du président.02 Tournée des régions | Contingentement.03 Production sans quota | PASAF.04 Subvention disponible | Provoqué économique.05 à .08 | Dossier.09 Caractérisation des valeurs | Dossier.10 Santé animale | Marketing.11 Entreprises les plus admirées | Babillard.12

suite de la page 2

Nous avons nous-mêmes entamé un processus de réflexion quant à notre avenir par le biais de la planification stratégique. Quels que soient les changements qui pourraient éventuellement être apportés à la structure de l'UPA ou à la nôtre, notre priorité sera toujours de demeurer près de nos membres puisque c'est grâce à notre sens collectif que nous nous sommes taillés une place de marque au sein de l'agriculture canadienne et québécoise.

AGA 2010 : un franc succès !

Je tiens à saluer l'excellente participation des éleveurs de volailles à leur assemblée générale annuelle. Cette année, l'assemblée a revêtu un caractère spécial pour souligner nos 40 ans d'histoire. Ce fut l'occasion également de rendre un hommage bien particulier à tous les anciens présidents pour le savoir-faire et la détermination qu'ils ont démontrés tout au long de leur engagement. Surveillez dans la prochaine édition du *Provoqué* le compte rendu des assemblées annuelles des éleveurs de dindon et des ÉVQ.

La prochaine activité du 40^e sera notre tournoi de golf du 14 septembre prochain à Bromont. C'est un rendez-vous auquel vous êtes tous conviés. 🍂


Martin Dufresne, président

Contingentement | Production sans quota

Chaque année, à l'arrivée du beau temps, des journées « vente de poussins » ont lieu dans plusieurs villages du Québec. Ces journées sont généralement annoncées dans les journaux locaux. Si vous apercevez une de ces annonces, vous pouvez en conclure qu'il y a de la production sans quota dans votre village. Toutefois, une production sans quota ne signifie pas nécessairement qu'elle est illégale. Un éleveur sans quota peut respecter la quantité permise de production, soit moins de 100 poulets et/ou moins de 25 dindons par année, pour des fins de consommation personnelle ou celle de sa famille immédiate ou pour les vendre directement à un consommateur.

Aidez-nous à vous aider

Faites parvenir par courrier ou par télécopieur une copie des annonces qui paraîtront dans vos journaux locaux à l'attention de M^{me} Odile Putod :

Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bur. 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1
Télécopieur : 450 679-5375

Communiquez à Mme Putod les adresses susceptibles à la production de volailles.

Soyez assurés que chaque information sera traitée de façon confidentielle. 🍂

Dindon | Vérification du bilan de production

L'année de production 2009-2010 se terminera le 24 avril 2010. Dans les semaines suivantes, vous recevrez un bilan initial de production pour le dindon léger et/ou un bilan de production pour le dindon lourd.

Comme chaque année, vous disposerez d'un délai de trente (30) jours pour informer les Éleveurs de volailles si une ou des livraisons n'apparaissent pas sur le bilan concerné.

À défaut d'avoir informé les ÉVQ, vous devrez payer une pénalité supplémentaire de 1 \$ par kilogramme de dindon en poids vif mis en marché sur la partie des livraisons qui n'apparaissait pas au bilan et qui est en sus du contingent individuel ajusté. 🍂

Réf. : Articles 83 et 85 du Règlement sur la production et la mise en marché du dindon.

suite de la page 1

Vente centralisée des quotas

M. Belzile a aussi déposé une grille d'analyse ainsi qu'un plan de travail détaillé. Selon cette grille et ce plan, les administrateurs des ÉVQ analyseront la faisabilité du projet de système de vente centralisée de quotas pour chacune des zones (les trois zones étant : Saguenay-Lac-Saint-Jean; Québec, Beauce, Côte-du-Sud; les 7 autres régions) et par type de production (poulet ou dindon). Les modalités de fonctionnement de la vente centralisée seront aussi étudiées selon :

- la fréquence requise des séances de ventes;
- la gestion et le déroulement de la vente centralisée;
- les balises à l'achat et à la vente;
- la détermination des quantités pouvant être transigées;
- les informations communiquées aux éleveurs;
- l'administration du système centralisé;
- les exceptions aux transactions via le système centralisé et les conditions d'application.

D'ici à la mise en place d'un système de vente centralisée des quotas, vous serez régulièrement informés sur l'évolution de ce dossier dans les publications du *Provoqué*. 🍂

PASAF - PSAF I Formulaires 2010

La nouvelle version 2010 des formulaires inclut les modifications apportées au manuel PASAF - PSAF en 2009. Comme par le passé, les formulaires sont conçus à la fois pour les éleveurs de poulet et de dindon.

À utiliser dès la réception

Vous recevrez ce mois-ci par la poste la mise à jour des formulaires PASAF 2010 développés par les ÉVQ. Veuillez les utiliser pour votre tenue de dossiers **dès la réception**, car ces formulaires 2010 seront requis pour votre prochain audit annuel (dès avril). En pratique, pour votre audit annuel 2010, assurez-vous d'avoir complété la nouvelle version du *Formulaire annuel* et utilisez les formulaires PASAF 1, PASAF 2 et PASAF 3 pour les élevages qui débiteront juste après la réception des formulaires 2010.

Nouveau concept

La nouvelle version permet de **diminuer le nombre de pages par période**, car les formulaires PASAF 1 et PASAF 2 sont maintenant conçus pour couvrir les exigences du PASAF / PSAF se rapportant à quatre poulaillers ou moins. Par exemple, si vous avez trois poulaillers, vous complèterez un formulaire PASAF 1 et un formulaire PASAF 2 pour une période. Seul le formulaire PASAF 3 est à compléter par poulailler.


Site Internet

Ces formulaires seront disponibles en avril sur un site Internet. Vous recevrez une lettre accompagnant les formulaires 2010 vous expliquant comment accéder au site Internet et entrer votre code d'accès et votre mot de passe. À partir de ce site, vous pourrez télécharger les formulaires sur votre ordinateur pour ensuite les utiliser. Dans le dossier « Poulet », vous avez les sous-dossiers « Formulaires à compléter à la main » et « Formulaires à compléter à l'ordinateur ». Les « Formulaires à compléter à la main » sont les formulaires que vous imprimez pour ensuite les compléter à la main. Ils sont déjà sur le site. Les « Formulaires à compléter à l'ordinateur » signifient que vous les complétez directement à l'ordinateur. Ils seront sur le site d'ici quelques semaines.

Vous avez des questions concernant la façon de compléter les formulaires? Un exemple de formulaires déjà complétés sera aussi disponible. Pour plus d'information, contacter M^{me} **Nathalie Robin** des ÉVQ au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca.

Poulet | Pancarte biosécurité pour l'entrée de la ZAC

Vous recevrez par la poste une pancarte rouge en forme d'arrêt *Arrêt... biosécurité en vigueur...* à installer à votre chemin de ferme, soit à l'entrée de la zone d'accès contrôlé (ZAC). Cette pancarte indique aux visiteurs autorisés l'endroit où ils entrent dans votre ZAC. Installez cette pancarte dès la réception, car elle est maintenant requise pour votre audit annuel 2010 à la suite des modifications contenues dans le manuel PASAF 2009.

Une pancarte sera postée par site d'élevage. Si vous avez plus d'une entrée à votre site, vous pouvez installer une pancarte biosécurité portant sensiblement le même message ou vous adresser à M^{me} Odile Putod des ÉVQ au 450 679-0540, poste 8532 pour en obtenir une deuxième. 

Biosécurité à la ferme | Subvention disponible

Dans le cadre de l'initiative fédérale-provinciale-territoriale *Cultivons l'avenir*, une subvention pour la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme est maintenant disponible pour les éleveurs de volailles.

Projets et dépenses admissibles

Le recours à des services-conseils et la mise à niveau des installations ayant pour but d'améliorer la biosécurité à la ferme sont couverts par ce programme.

Les honoraires et les frais de déplacement d'un conseiller (ex. : vétérinaire, agronome, entrepreneur, etc.) vous guidant dans l'implantation des mesures de biosécurité à la ferme sont admissibles.

Pour la mise à niveau des installations, les activités admissibles sont l'aménagement d'une installation de lavage des mains, les matériaux pour construire ou réaménager l'entrée du poulailler, une aire de lavage des véhicules de ferme, l'aménagement d'un stationnement, d'une barrière au chemin de ferme, la structure d'entreposage des poulets morts, etc.


Certaines dépenses ne sont pas admissibles : exterminateur, survêtements ou bottes jetables, traitement de l'eau, etc. Si vous avez un projet autre que ceux mentionnés ci-dessus, veuillez consulter le dépliant ci-joint ou le site Internet du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) au www.cdaq.qc.ca ou téléphoner au 450 679-0540, poste 8353.

Aide financière


L'aide financière pour le recours à des services-conseils peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 750 \$ par entreprise agricole par an.

L'aide financière pour la mise à niveau des installations peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par entreprise agricole par an.

Réclamation

Après la réalisation d'une activité admissible, veuillez compléter le *Formulaire de réclamation biosécurité à la ferme volet 3* disponible auprès du CDAQ et leur acheminer votre demande ainsi que les pièces justificatives requises. 

Gestion Qualiterra auditée par les PPC

Le 8 février dernier, la firme Gestion Qualiterra a eu son audit annuel de gestion par Les Producteurs de poulet du Canada (PPC). Gestion Qualiterra a démontré sa bonne gestion des programmes à la ferme (PASAF, PSAF et *Programme de soins des troupeaux*), car notre organisme de certification n'a obtenu aucune demande d'action corrective (DAC). 

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} février 2010 s'établissaient à 35,6 Mkg, en hausse de 1,4 % par rapport au 1^{er} février 2009. La production totale de poulet aux États-Unis en 2010 devrait augmenter de 1,2 % comparativement à 2009.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} février 2010 étaient évalués à 21,8 Mkg, en baisse de 10,6 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis en 2010 devrait afficher une baisse de 1,6 % comparativement à 2009.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une hausse de 1 % sur l'ensemble de l'année 2010 comparativement à 2009, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci a augmenté de 7 % en janvier 2010 comparativement à janvier 2009, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 201 \$/tonne en décembre, soit 4 \$/tonne de moins qu'en novembre, alors que le prix du tourteau de soya augmentait de 2 \$ la tonne pour s'arrêter à 435 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 9 novembre 2008 au 3 janvier 2009	A-88	36 984 488	36 533 834	-450 654	98,8 %
Du 4 janvier au 28 février 2009	A-89	39 111 866	39 512 712	400 846	101,0 %
Du 1 ^{er} mars au 25 avril 2009	A-90	39 804 192	39 603 027	-201 165	99,5 %
Du 26 avril au 20 juin 2009	A-91	40 856 540	41 391 722	535 182	101,3 %
Du 21 juin au 15 août 2009	A-92	40 085 274	40 193 560	108 285	100,3 %
Du 16 août au 10 octobre 2009	A-93	40 258 557	40 432 206	173 649	100,4 %
Du 11 octobre au 5 décembre 2009	A-94	38 438 296	39 013 680	575 384	101,5 %
Du 6 décembre 2009 au 30 janvier 2010	A-95	37 367 816	37 852 524	484 708	101,3 %
Du 9 novembre 2008 au 30 janvier 2010	A-88 à A-95	312 907 028	314 533 264	1 626 236	100,5 %

La performance domestique réalisée par le Québec en A-95 a atteint 101,3 %.

Évolution de l'offre de poulets au Canada (en millions de kg)

Mois	Stocks d'ouv.	Production	Importation	Exportation	Stocks de ferm.	Consom.
janv-08	36,63	87,38	13,30	10,25	37,63	89,44
fév-08	37,63	80,00	12,58	10,64	38,86	80,70
mars-08	38,86	86,65	11,89	10,83	40,90	85,67
avr-08	40,90	86,49	12,23	12,17	39,46	87,99
mai-08	39,46	90,29	13,84	11,22	38,14	94,23
juin-08	38,14	86,51	13,51	9,94	39,41	88,81
juil-08	39,41	88,09	13,78	13,22	36,92	91,14
août-08	36,92	85,42	15,03	12,31	35,52	89,54
sept-08	35,52	83,31	15,26	11,74	35,76	86,59
oct-08	35,76	83,90	15,53	11,88	35,93	87,39
nov-08	35,93	83,40	15,68	10,36	35,98	88,66
déc-08	35,98	75,87	12,44	9,57	37,36	77,36
Total	1017,30	165,08	134,14		1047,51	

Mois	Stocks d'ouv.	Production	Importation	Exportation	Stocks de ferm.	Consom.
janv-09	37,36	88,03	13,27	11,71	35,14	91,80
fév-09	35,14	75,20	11,35	10,21	35,85	75,63
mars-09	35,85	88,75	13,53	11,79	37,32	89,02
avr-09	37,32	82,59	13,33	10,81	38,75	83,67
mai-09	38,75	88,60	13,97	10,77	36,17	94,38
juin-09	36,17	85,10	15,41	9,65	35,99	91,04
juil-09	35,99	87,50	14,13	9,33	35,49	92,79
août-09	35,49	84,67	14,52	9,19	36,03	89,46
sept-09	36,03	83,36	16,84	10,42	35,17	90,64
oct-09	35,17	85,06	14,84	10,70	37,48	86,89
nov-09	37,48	83,52	13,47	9,93	37,68	86,86
déc-09	37,68	77,15	11,92	9,95	37,37	79,42
Total	1009,53	166,56	124,47		1051,61	

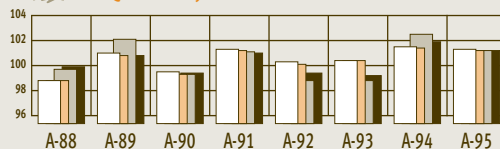
Sources : Les données production et exportations (É.-U.) : PPC; les données sur les stocks, importations et exportations : AAC.

La production canadienne a totalisé 1 009,5 Mkg en 2009, ce qui correspond à une baisse de 0,8 % sur la production réalisée en 2008. Les importations totales ont affiché une hausse de 0,9 % alors que les exportations diminuaient de 7,2 %, toujours par rapport à 2008. La consommation domestique a ainsi présenté une croissance de 0,4 % alors qu'elle est passée de 1 047,5 Mkg en 2008 à 1 051,6 Mkg en 2009.

Il est également important de noter que l'année 2008 était une année bissextile et comptait un jour de plus en février. Donc, il y a un jour de moins de consommation en 2009. En tenant compte de cela, la consommation domestique quotidienne a présenté une croissance de 0,7 %. Compte tenu de l'augmentation de 1 % de la population en 2009 par rapport à 2008, cela représenterait une baisse de consommation de l'ordre de 0,2 kg/habitant.



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-88 à A-95 a atteint 100,4 %.

Ontario : La performance globale obtenue de A-88 à A-95 a atteint 100,4 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-88 à A-95 a atteint 100,4 %.

Québec (domestique)
 Québec (globale)
 Ontario (globale)
 Canada (globale)

Niveau des importations

En date du 6 mars 2010, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 11,2 Mkg, soit 20,7 % de moins que le prorata des permis alloués. L'an dernier à la même date, les importations au contingent tarifaire étaient 18 % en dessous du prorata. Les importations totales sont 10,4 % moins élevées qu'à la même date l'année précédente.

Les volumes d'importation pour réexportation présentent une diminution de 14,4 % comparativement à la même date l'an passé. Le prorata du contingent inclut les permis supplémentaires pour concurrence et spéciaux.

Le contingent tarifaire pour 2010 a été préliminairement établi à 79,4 Mkg.

Semaine se terminant le 6 mars	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis suppl.	Total
Cumul annuel 2010	11 203 311	0	12 763 604	0	23 966 915
Cumul annuel 2009	11 836 098	0	14 903 641	0	26 739 739
Différence en kg	-632 787	0	-2 140 037	0	-2 772 824
Différence en %	-5,3 %	0	-14,4 %	0	-10,4 %

Importations globales - Réelles versus prorata

Semaine se terminant le 6 mars	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2010	11 203 311	14 136 093	-2 932 782	-20,7 %
Cumul annuel 2009	11 836 098	14 454 127	-2 618 029	-18,1 %

Source : MAECI

*Globales plus supplémentaires spéciaux



Inventaires de poulet

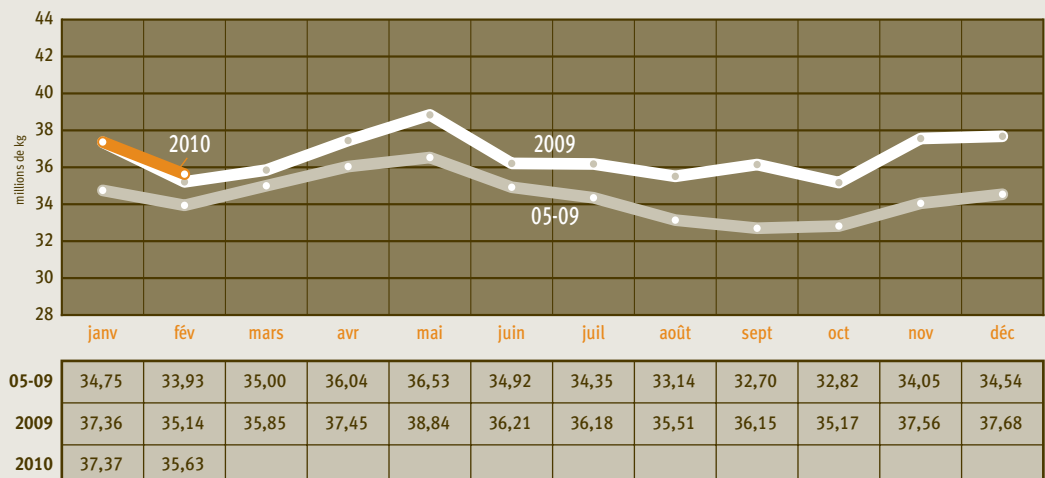
QUÉBEC Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 10,8 Mkg au 1^{er} février 2010, soit 9,5 % de plus qu'au 1^{er} février 2009 mais 4 % de moins qu'au 1^{er} janvier 2010. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg** et **Morceaux**. Les inventaires québécois au 1^{er} février 2010 représentaient 30,3 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 14 Mkg en Ontario au 1^{er} février 2010, en baisse de 4,6 % par rapport à l'an dernier. Une baisse a été enregistrée dans toutes les catégories et les inventaires ont particulièrement diminué dans le poulet entier. Au 1^{er} février 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 39 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

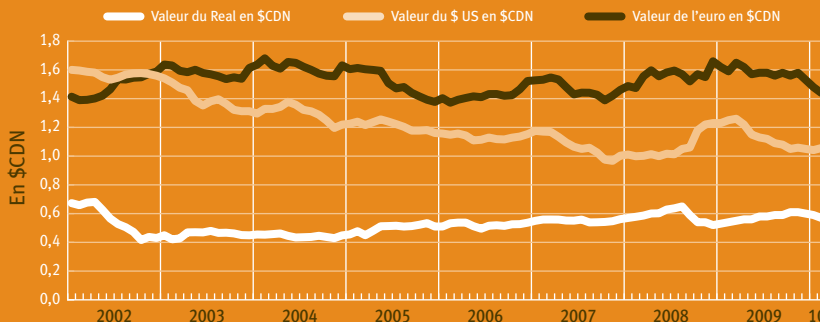
CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} février 2010 étaient évalués à 35,6 Mkg. Cela représente une hausse de 1,4 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date mais une baisse de 1,5 Mkg par rapport au 1^{er} janvier 2010. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg** et **Morceaux**. Une hausse a cependant été enregistrée dans les catégories **Poulet de 2 kg et plus**, **Surtransformé** et **Divers**. Au 1^{er} février 2010, les inventaires canadiens étaient 1,7 Mkg plus élevés que la moyenne des cinq dernières années.

Par catégorie 1 ^{er} février (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
Poulet									
<2 kg	0,42	0,19	-55 %	0,13	0,05	-62 %	0,81	0,52	-35 %
>=2 kg	0,06	0,06	6 %	0,02	0,01	-41 %	0,26	1,17	341 %
Morceaux	4,75	4,07	-14 %	4,50	4,28	-5 %	15,82	13,60	-14 %
Surtrans.	3,98	4,49	13 %	9,71	9,39	-3 %	15,99	16,78	5 %
Divers	0,65	1,98	203 %	0,27	0,23	-16 %	2,26	3,56	57 %
Total	9,86	10,79	9,46 %	14,64	13,97	-4,56 %	35,14	35,63	1,41 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



Taux de change



Le dollar canadien s'est déprécié en février comparativement au dollar américain. Entre janvier et février, le dollar canadien a perdu 1,3 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 0,95 \$US. La devise canadienne s'est tout de même fortement appréciée depuis février 2009, alors qu'elle valait 0,80 \$US. Le dollar américain valait donc 1,06 \$CDN en février. Le dollar canadien s'est apprécié de 3 % par rapport à l'euro en février comparativement à janvier. Le dollar canadien valait donc 0,69 euro en février 2010. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est appréciée de 2,1 %, toujours entre janvier et février, pour s'arrêter à 1,74 real. Comme l'indique le graphique, toujours en février, le real valait 0,57 \$CDN et l'euro, 1,45 \$CDN.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} février 2010, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 8,6 Mkg, ce qui est 47,6 % plus élevé que ceux du 1^{er} février 2009. Une hausse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg**, **Dindon de moins de 5 kg** et **Divers**. Les inventaires québécois au 1^{er} février 2010 représentaient 39 % des inventaires canadiens.

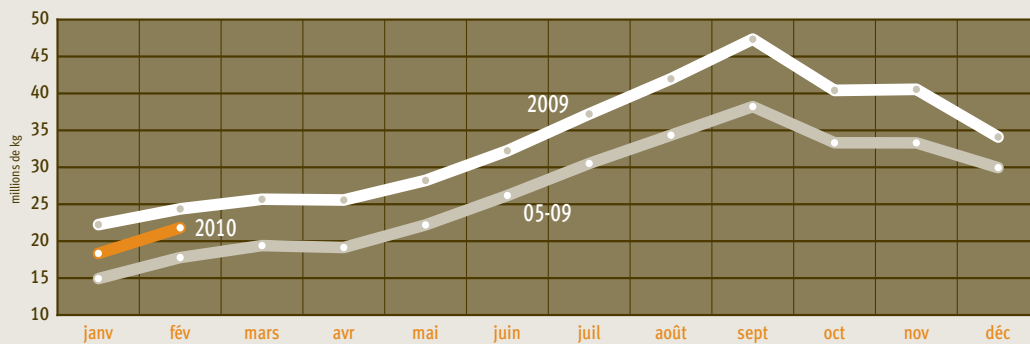
ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 7,8 Mkg en Ontario au 1^{er} février 2010, ce qui représente une baisse de 14 % par rapport au 1^{er} février 2009. Les inventaires ont diminué dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Dindon de plus de 9 kg** et **Divers**. Au 1^{er} février 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 36 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} février 2010, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 21,8 Mkg, soit en baisse de 11 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories sauf les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres** (qui inclut les catégories **Morceaux** et **Surtransformé**). Les inventaires au 1^{er} février 2010 étaient 4 Mkg au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} février (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
<5 kg	0,45	0,88	94,2 %	1,61	0,78	-51,3 %	3,32	2,21	-33,4 %
5 à 9 kg	2,55	2,60	1,8 %	1,83	1,95	6,9 %	8,19	6,50	-20,7 %
>9 kg	1,18	2,76	133,9 %	0,70	0,50	-27,7 %	4,35	4,45	2,3 %
Autres	1,53	2,13	39,5 %	4,12	4,23	2,7 %	7,32	8,00	9,2 %
Divers	0,11	0,23	103,2 %	0,78	0,30	-61,0 %	1,21	0,66	-45,4 %
Total	5,83	8,60	47,6 %	9,04	7,78	-13,9 %	24,39	21,81	-10,6 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
05-09	14,93	17,78	19,40	19,14	22,20	26,18	30,52	34,35	38,22	33,32	33,31	29,25
2009	22,24	24,37	25,67	25,57	28,22	32,24	37,22	41,98	47,35	40,41	40,56	34,09
2010	18,34	21,81										

Aperçu du marché des viandes

Le Département américain de l'agriculture (USDA) prévoit que la production de dindon en 2010 aux États-Unis sera en baisse de 1,6 % par rapport à 2009, après une baisse de 9,3 % en 2009 comparativement à 2008. La production présenterait une baisse au cours de la première moitié de l'année comparativement à la même période en 2009 pour ensuite reprendre à la hausse au cours de la seconde moitié de l'année. Suivant l'importante baisse de production de dindon en 2009, les inventaires au 1^{er} février étaient en baisse de 33 % par rapport aux inventaires du 1^{er} février l'année précédente. Les inventaires de dindon entier ont particulièrement diminué. Dans ce cas, on a constaté une baisse de 43 %, toujours au 1^{er} février comparativement à la même date l'an dernier. Le USDA s'attend à voir les inventaires demeurer sous les inventaires de l'année précédente pour au moins les trois premiers trimestres de 2010. Les prix de gros du dindon entier en janvier 2010 ont présenté une hausse de 7 % par rapport aux prix de janvier 2009. En fonction du volume de production et de la situation des inventaires, actuels et prévus, le USDA anticipe des prix de gros en moyenne plus élevés que l'année précédente tout au long de l'année 2010.

La production de poulet aux États-Unis devrait présenter une hausse de 1,2 % en 2010 comparativement à 2009. La production de poulet serait donc en croissance alors que la production totale de viande (viande rouge et volaille) serait en baisse. La production augmenterait lentement au cours des trois premiers trimestres pour ensuite faire un gain de 3 % au quatrième trimestre de 2010 comparativement à la période correspondante en 2009. On s'attend à ce que le poulet tire profit d'une consommation domestique graduellement à la hausse à mesure que la reprise économique se fera sentir et par une réduction du taux de chômage vers la fin de l'année. Les inventaires de poulet aux États-Unis étaient en baisse

de 10 % au 1^{er} février dernier comparativement au 1^{er} février 2009. Les exportations étatsunienne de poulet ont présenté une baisse de 2 % en 2009 comparativement à 2008. Cela s'explique principalement par une réduction de 11 % des exportations vers la Russie qui a diminué son contingent tarifaire de poulet.

La production de bœuf aux États-Unis devrait présenter en 2010 une deuxième année consécutive de baisse de production. Après une baisse de 2,3 % en 2009 par rapport à 2008, la production de bœuf diminuerait de 1,2 % en 2010 par rapport à 2009. Selon le USDA, le troupeau bovin a présenté une expansion de trois ans, de 2005 à 2007, et décline depuis. Au 1^{er} janvier dernier, le troupeau bovin était de 31,4 millions de têtes, soit le plus petit troupeau depuis 1963. De plus, la production de veaux en 2009 a été estimée à 35,8 millions de têtes, représentant la plus basse production de veaux depuis 1951. Compte tenu de ces éléments, le USDA n'anticipe pas de reprise de la croissance de la production de bœuf avant 2013.

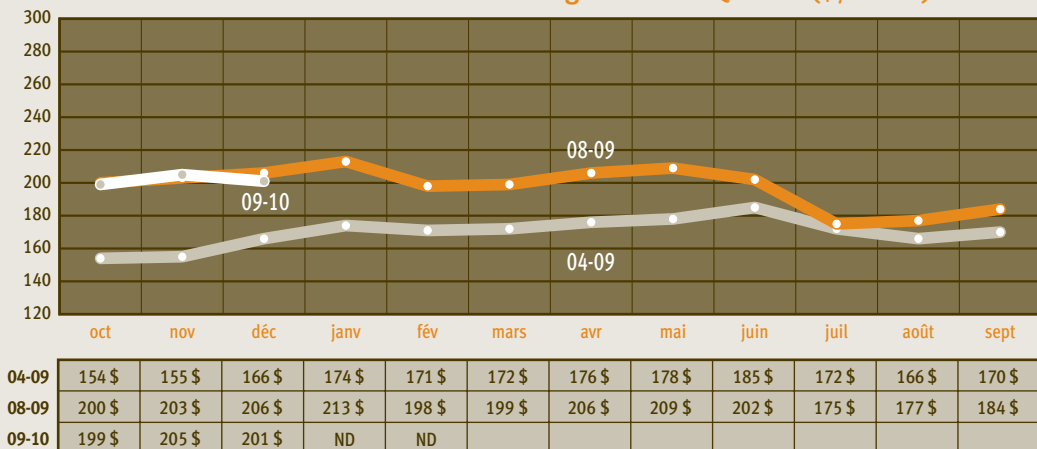
Les données du USDA indiquent que la production de porc aux États-Unis a diminué de 1,5 % en 2009 comparativement à la production de 2008. La production devrait baisser à nouveau de 2,1 % en 2010 comparativement à 2009. Cette baisse de production, jumelée à une diminution des inventaires et à une augmentation des exportations, générerait une baisse de la consommation (ou disponibilité) par habitant et donc des prix plus élevés tant sur le marché de gros que pour les producteurs. Sur l'ensemble de l'année, le prix du porc devrait présenter une hausse de 15 % comparativement au prix moyen de 2009. Le prix prévu permettrait ainsi aux producteurs de porc d'atteindre le seuil de rentabilité.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une baisse de 4 \$ en décembre par rapport à novembre pour s'établir à 201 \$/tonne. Le prix de décembre 2009 était donc 5 \$/tonne moins élevé que le prix de décembre 2008, ce qui représente une baisse de 2,5 %. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en décembre a été 35 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 21 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 435 \$/tonne en décembre comparativement à 433 \$/tonne en novembre dernier. Cela représente une hausse de 2 \$/tonne, soit 0,5 %. Comparativement à décembre 2008, où le prix était de 394 \$/tonne, le prix de décembre cette année était donc 41 \$ plus élevé. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 314 \$/tonne en décembre, le prix affichait une hausse de 38 %.

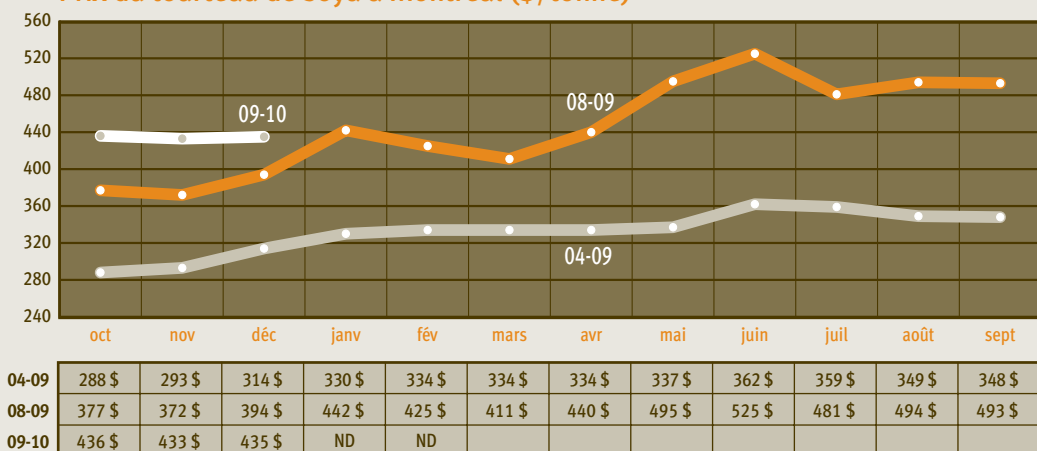
Le USDA anticipe une augmentation des superficies consacrées au maïs aux États-Unis ce printemps. Il semble que l'analyse de rentabilité soit favorable au maïs (notamment en raison du prix moins élevé des fertilisants) par rapport au soya, celui-ci se trouvant pour sa part avantagé par rapport au blé. Les superficies de maïs seraient de 89 millions d'acres, en hausse de près de 3 % sur l'année précédente. Quant au soya, les ensemencements passeraient de 77,5 à 77 millions d'acres, en légère baisse de 0,6 %. Les superficies de blé diminueraient pour leur part de plus de 5 millions d'acres, soit 9 %. En raison d'une prévision de rendement en baisse de 2,6 % par rapport au rendement record de 2009, la production de maïs serait pratiquement la même que l'année précédente. Le soya verrait également son rendement diminuer de 2,5 %, résultant en une baisse de 3 % de la production de soya lors de la campagne 2010.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux.

40 ans à bâtir notre futur | Tournoi de golf

À l'occasion de leur 40^e anniversaire de fondation, les Éleveurs de volailles du Québec organisent un tournoi de golf qui se tiendra le mardi 14 septembre prochain sur deux terrains enchanteurs : le Royal Bromont et le Château Bromont.

Les places étant limitées, nous vous invitons donc à vous inscrire le plus tôt possible et à noter dès maintenant le 14 septembre à votre agenda. Vous trouverez tous les détails sur le formulaire d'inscription que vous recevrez sous peu par la poste. Veuillez compléter le formulaire et nous le retourner **avant le 15 juin** par la poste avec votre chèque fait à l'ordre des Éleveurs de volailles du Québec.

Pour plus d'information, contactez M^{me} **Marylène Jutras**, agente de communication, au 450 679 0540, poste 8245 ou par courriel à mjutras@upa.qc.ca.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les éleveurs et leurs partenaires d'affaires. Venez célébrer avec nous! Nous vous promettons une journée mémorable! 

Caractérisation des valeurs références des effluents d'élevage | Une base de connaissances est maintenant disponible

Le comité de coordination du projet effluents d'élevage en collaboration avec les Éleveurs de volailles du Québec, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec, la Fédération des producteurs de porcs du Québec, la Fédération des producteurs de lait du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), sont fiers d'annoncer la mise en ligne de l'outil *Base de connaissances effluents d'élevage* et *Foire aux questions* sur les protocoles d'échantillonnage et la caractérisation des valeurs références des effluents d'élevage.

Ce nouvel outil est un service d'appui interactif aux conseillers agricoles qui oeuvrent dans le secteur de la fertilisation et de la gestion des sols. Il s'agit d'un site public où seront publiées les connaissances les plus à jour au sujet des protocoles de caractérisation et en matière de valeurs références des charges fertilisantes (charge totale produite). Grâce à la *Foire aux questions*, l'outil offrira un service de réponses interactives venant des professionnels de l'agriculture qui ont à élaborer un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et un bilan phosphore de l'entreprise agricole.

En raison de l'évolution rapide des techniques d'élevage, les valeurs références moyennes deviennent rapidement désuètes et non représentatives de la situation réelle de chaque ferme. La mise en ligne d'un tel outil résout ce problème, car il permet de soutenir la diffusion des protocoles et une organisation mieux structurée des connaissances en matière de protocole de caractérisation et des charges fertilisantes des effluents d'élevage au Québec.

Pour obtenir plus d'information sur le fonctionnement de la *Base de connaissances effluents d'élevage*, contactez le service de la clientèle du CRAAQ au 1 888 535-2537 ou visitez le site Web <http://bureaувirtuel.craaq.qc.ca>. 


Source: CRAAQ



Exportations agricoles | Le Brésil dépasse le Canada

Selon l'édition 2009 des *Statistiques du commerce international* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Brésil est devenu le troisième plus grand exportateur de produits agricoles, derrière l'Europe et les États-Unis. Il dépasse le Canada en exportant pour 61,4 milliards de dollars US de denrées agricoles, soit 7 milliards de plus que le Canada. Notre pays est donc relégué au 4^e rang.

Le classement des plus grands exportateurs agricoles de l'OMC en 2008 s'établit comme suit : les États-Unis (10,4 %), l'Union européenne (9,5 %), le Brésil (4,6 %), le **Canada** (4,0 %), la Chine (3,2 %), l'Argentine (2,8 %), l'Indonésie et la Thaïlande (2,4 %), la Malaisie (2,1 %), l'Australie (1,9 %), la Fédération de Russie (1,9 %), l'Inde (1,6 %), la Nouvelle-Zélande et le Mexique (1,3 %) et le Chili (1,2 %).

Ensemble, ces 15 plus grands exportateurs ont vendu en 2008 pour 1117 milliards de dollars de denrées agricoles. 

Source: laterre.ca et OMC


Santé animale I Un nouveau leader mondial

Un nouveau leader mondial en santé animale vient de faire son apparition dans le secteur pharmaceutique vétérinaire. En effet, Sanofi-aventis et Merck & Co. ont annoncé en mars dernier la fusion de Merial (Sanofi-aventis) d'avec son concurrent Intervet/Schering-Plough (Merck).

La nouvelle coentreprise sera détenue à parts égales entre Merck et Sanofi-aventis. Avant d'être finalisée, la fusion devra avoir été examinée et approuvée par les autorités de la concurrence aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays. La finalisation de la transaction devrait se faire au cours des douze prochains mois.

La valeur d'entreprise de Merial a été fixée à 8 milliards de dollars US et celle d'Intervet-Schering-Plough à 8,5 milliards de dollars US, conduisant à un paiement d'équilibre, par Sanofi-aventis à Merck de 250 millions de dollars US, afin d'établir la fusion à parité. Un montant additionnel de 750 millions de dollars US sera également payé par Sanofi-aventis, conformément à l'accord signé en juillet 2009.

Avec cette fusion, les joueurs majeurs de l'industrie de la santé animale seront : Merial-Intervet-Schering-Plough, Pfizer, Elanco, Novartis, Boehringer Ingelheim, Vetoquinol, Bayer et Alpharma.

Le marché de la santé animale a atteint 19 milliards de dollars US en 2008. Les produits pour animaux de compagnie représentent 40 % du marché et celui des animaux de production 60 % de ce marché. Ce marché devrait croître d'environ 5 % par an au cours des cinq prochaines années, soutenu par une demande croissante de protéines animales, ainsi que par des besoins importants de soins pour les animaux de compagnie. 

Source: Sanofi-aventis, Merck et www.laterre.ca

suite de la page 1 **Assemblées régionales 2010**

Programme d'aide à la relève

Le nouveau *Programme d'aide à la relève* a pour objet de favoriser la transmission des entreprises et assurer la pérennité de la production de volaille dans des fermes familiales au Québec. Dans ce programme, le quota ne sera plus donné, il sera prêté. Les critères d'admissibilité sont resserrés pour que le quota soit prêté à la relève véritable (principale occupation ou principal bénéficiaire des revenus de la ferme).

Le programme vise l'établissement de 15 nouveaux candidats ou plus par an (historiquement, 27,5 en moyenne par année). Il vise également l'attribution d'un maximum de 200 m² de quota par candidat sous forme de prêt d'une durée de 15 ans. La réserve annuelle de quota destinée à la relève agricole est fixée à 3 000 m², qu'il y ait croissance ou non de l'allocation. Le seuil minimal de détention sera réduit à moins de 100 m².

Le quota prêté sera remboursé graduellement à compter de la 13^e année et jusqu'à la 17^e année suivant le prêt.

Des modalités de transition entre l'ancien programme et le nouveau sont à prévoir de manière à :

- assurer l'équité entre les bénéficiaires du nouveau programme et ceux de l'ancien programme;
- assurer l'équité entre les derniers bénéficiaires de l'ancien programme et ceux qui les ont précédés.

Les personnes qui n'ont pas reçu la quantité maximale de quota qui leur était alloué en vertu de l'ancien programme et qui satisfont les critères d'admissibilité du nouveau programme pourront s'inscrire au nouveau programme et obtenir deux fois la quantité restante à recevoir selon l'ancien programme sous forme de prêt non transférable.

Environnement

Caractérisation des fumiers

Au cours de l'année 2008, un protocole de caractérisation des fumiers dans le secteur des œufs de consommation a été publié par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Différents intervenants, notamment des agronomes, ont adopté ce protocole pour faire l'analyse des fumiers et la caractérisation des rejets à la ferme de certains producteurs, dont des éleveurs avicoles.

Bien que pouvant bénéficier à certaines productions, desquelles on exigerait davantage de terre que ce qui est réellement requis par leurs rejets, un protocole semblable à celui des œufs de consommation comporte de sérieux désavantages pour les éleveurs de volailles qui font de l'entreposage de fumier en amas au champ. Ces derniers doivent, en vertu du protocole, faire une analyse à la fin de chaque élevage et avant chaque chantier d'épandage. Ce sont essentiellement le nombre d'échantillons requis ainsi que l'obligation d'utiliser une balance qui posent problème.

Les ÉVQ ont proposé les éléments suivants au comité de coordination des effluents d'élevage du CRAAQ : permettre la possibilité pour l'éleveur de choisir entre sa valeur réelle et une valeur de référence et élaborer un protocole de caractérisation adapté à la volaille basé sur un contenu déjà existant (protocole des œufs de consommation, protocole de 2003, etc.). Le dossier a cheminé à la fin de 2009 et le comité de coordination des effluents d'élevage du CRAAQ a convenu, en début de 2010, qu'il était justifié de procéder à une adaptation du protocole de façon à respecter davantage la réalité des éleveurs de volailles. Les ÉVQ suivront de près l'évolution de ce dossier en 2010.

Amas au champ

Au moment d'écrire ces lignes, le nouveau règlement n'avait toujours pas été publié dans la *Gazette officielle du Québec*. Les ÉVQ ont fait des représentations auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour s'assurer que le règlement soit publié et en vigueur au printemps 2010. En vertu de la nouvelle réglementation, les amas de fumier au champ seraient permis pour toute exploitation agricole, peu importe sa taille ou sa date d'établissement, selon certaines conditions.

Salubrité à la ferme et soins aux animaux

Le poulet – PASAF et PSA

Au début 2010, plus de 99 % des éleveurs de poulet sont maintenant certifiés. Il y a donc eu un progrès marqué de la certification des fermes en 2009 (passant de 52 % à 99 %).

À la fin de 2009, les éleveurs de poulet ont reçu la mise à jour du manuel PASAF. Les principales modifications touchaient l'échantillonnage de la moulée (à la ferme ou à la meunerie), la disposition des poulets morts et la pancarte *Biosécurité à la ferme* à installer au chemin de ferme. Par conséquent, les formulaires PASAF ont été mis à jour selon un nouveau concept qui permet de diminuer le nombre de pages par période.

Concernant les audits annuels PASAF, ils ont débuté il y a un an et tous les éleveurs ont maintenu leur certification.

Le conseil d'administration des ÉVQ a décidé que les audits du *Programme de soins aux animaux* (PSA) commenceront pour tous les éleveurs de poulet à compter de l'an prochain, soit au printemps 2011.

En novembre prochain, des formations en groupe sur le PSA auront lieu dans les trois principales régions d'élevage (Québec, Lanaudière et Montérégie-Est). Les modalités d'inscription seront détaillées dans le *Provoqué*. Il sera aussi possible de faire une formation « en ligne », c'est-à-dire sur un ordinateur à partir d'un site Internet plutôt que de vous déplacer pour assister à une formation en groupe.

Les audits PSA seront faits conjointement avec les audits annuels du PASAF. Par exemple en 2011, si l'audit annuel PASAF de l'éleveur est prévu en juin, il aura son audit conjoint PASAF - PSA en juin. Le manuel et les formulaires du PSA seront envoyés par la poste d'ici les formations en groupe.

Le dindon – PSAF et PST

Au début 2010, 99 % des éleveurs de dindon ont été audités à la ferme. De l'ensemble des éleveurs, 36 % et 64 % ont déjà été certifiés pour le PSAF et le PST respectivement.


En ce qui a trait aux audits annuels, ils commenceront ultérieurement chez les éleveurs de dindon puisque ces deux programmes ont été mis en place après le PASAF poulet.

Les résultats du projet de recherche de la Faculté de médecine vétérinaire sur la *Détermination de l'impact de la cohabitation dindes-poulets sur les populations microbiennes isolées chez la dinde en fin de production* nous démontrent que la prévalence des pathogènes alimentaires (*Salmonella* et *Campylobacter*) est plus élevée chez les dindons exposés à la litière des poulets et qu'il y a une tendance à l'augmentation de l'antibiorésistance.

suite à la page 12

Le dindon en vedette dans les services alimentaires

Les éleveurs de dindon du Québec, en collaboration avec le courtier Clark Drouin Lefebvre, font activement la promotion du dindon ce printemps. C'est ainsi qu'en mars, durant le *Mois de la nutrition*, le dindon a été la vedette d'une promotion dans 200 cafétérias du Groupe Compass au Québec. La promotion *Tu me rends dinde* a permis de promouvoir 12 recettes différentes de dindon dans des établissements scolaires, des grandes entreprises et des hôpitaux.


En mai, suivront deux autres promotions chez Aramark et Sodexo, deux importants concurrents de Compass au Québec. Près de 400 établissements auront ainsi fait la promotion du dindon de mars à mai 2010 et plusieurs milliers de consommateurs auront dégusté du dindon au cours de ces promotions. 

Marketing | Les entreprises les plus admirées au Québec

Chaque année, *Les Affaires*, en collaboration avec Léger Marketing, réalise un sondage sur les 150 entreprises les plus admirées au Québec. Quatre entreprises, très proches des Éleveurs de volailles du Québec de par la nature de leurs opérations, se retrouvent parmi les 150 entreprises les plus admirées des Québécois.


Rang	Entreprises	Bonne opinion %	Mauvaise opinion %	Ne connaît pas %	Indice 2010	Variation 2010-2009
18	St-Hubert	91	6	3	85	-2
78	Lafleur (charcuterie)	83	9	8	74	-18
113	Olymel	77	9	14	68	-23
143	Scores	75	11	14	64	-21

Cette année, la position de St-Hubert est demeurée à peu près stable alors que celle de Scores, l'un de ses concurrents directs, a chuté. Quant à Lafleur et Olymel, ces entreprises ont connu un recul dans l'opinion des Québécois, perdant respectivement 18 et 23 points au classement par rapport à 2009. Une foule de facteurs peuvent influencer l'opinion des gens : la notoriété, la publicité, la couverture médiatique, l'expérience personnelle avec l'entreprise, l'implication sociale de l'entreprise, etc.

Une bonne réputation sera rentable pour l'entreprise, car elle attire la clientèle et inspire confiance. Elle a tout intérêt à s'en préoccuper. 



Du dindon chez Cora


Une nouvelle saucisse de dindon préparée par Olymel a fait son entrée chez Cora en mars. La saucisse faite de hauts de cuisse de dindon désossés contient moins de 5% de matières grasses et est réduite en sel afin de rencontrer les exigences de Cora. 

Source: Foodminds



Le poulet, emblème de l'État de Georgie ?

Le moqueur roux est depuis 1928 l'oiseau emblème de l'État de Georgie aux États-Unis. Compte tenu de l'importance économique et culturelle du poulet, un mouvement, mené par un restaurateur propriétaire de la chaîne de restaurant Wife Saver axé sur le poulet, cherche à faire remplacer le moqueur roux pour le poulet de Cornouailles (Cornish). Selon le mouvement, l'industrie avicole emploie plus de 70 000 personnes et génère des millions de dollars en revenus en Georgie. Il est donc normal, selon eux, que le poulet soit reconnu à titre d'oiseau emblème de l'État. Les supporters de la cause peuvent compter sur des T-shirts et des traditionnelles affiches de parterre pour exprimer leur préférence pour le poulet.

Que cette démarche soit un coup de publicité ou non, le poulet sait faire parler de lui en Georgie. 

Source: NBC.com

Sofina Foods achète Lilydale

Sofina Foods Inc. et Lilydale Inc. ont annoncé le 18 février avoir signé une entente finale, évaluée à 130 millions de dollars, selon laquelle Lilydale deviendra une filiale de Sofina Foods. Entreprise privée, Sofina Foods fabrique et distribue des produits transformés de porc, de boeuf et de volaille pour des clients des secteurs de ventes au détail et de la restauration au Canada, aux États-Unis et au Japon. Sofina Foods commercialise les marques *Fletcher's Cuddy*, *Quality Meats* et *Vienna*. Elle fabrique aussi plusieurs marques privées. 



Chicken Farmers of Ontario I Comité exécutif 2010-2011

Composition du comité exécutif
du Chicken Farmers of Ontario 2010-2011 :

Président : **Murray Booy**

1^{er} vice-président : **Henry Zantingh**

2^e vice-président : **Murray Opsteen** 


Petite annonce I À vendre

Trois lignes d'eau de marque
Plasson avec « cup », 170 pieds
chacune.

Région Montérégie.

Tél. : 450 293-4993
Cell. : 450 531-4909


Tracteur John Deere
425, hydrostatique au pied,
à essence, avec lame de
54 pouces. Très propre.
1 000 heures.

Tél. : 450 772-2647 

suite de la page 10 **Assemblées régionales 2010**

À la suite de ces résultats, le D^r Jean-Pierre Vaillancourt recommande de remplacer la litière des poulets avant de transférer les dindons et de changer de bottes entre ces deux espèces dès le début de l'élevage. De plus, si les poulets sont traités pour cause de maladie, il recommande soit de chauffer le poulailler à 40 °C pendant quatre jours, soit de laver et désinfecter la section où étaient élevés les poulets. À long terme, puisque la tendance nord-américaine va vers une plus grande densité régionale d'élevage et qu'on voit apparaître un plus grand nombre de foyers de maladies (ex. mycoplasme, Newcastle), le D^r Vaillancourt recommande d'abandonner l'élevage des dindons et des poulets dans le même poulailler, et ce, d'ici trois à cinq ans.

40 ans à bâtir notre futur

Tout au cours de cette année, qui marque les 40 ans d'existence des ÉVQ, cet anniversaire sera souligné de multiples façons. Le banquet spécial du 13 avril est venu ponctuer cette année anniversaire de façon bien particulière. La prochaine activité est la tenue d'un tournoi de golf le 14 septembre prochain. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à l'article sur le tournoi de golf en page 9 du présent *Provoqué*. 

Agenda I avril 2010

AVRIL 2010

2	Vendredi saint : congé férié (bureaux fermés)
5	Lundi de Pâques : congé férié (bureaux fermés)
6	SPOIQ - Assemblée générale annuelle, Drummondville
8	FPOCQ - Assemblée générale annuelle, Québec
9	GO5 - Comité de coordination, Longueuil
12	ÉVQ - Conseil d'administration, Lévis
13	ÉVQ - Assemblée annuelle des Éleveurs de dindon, Lévis
14	ÉVQ - Assemblée générale annuelle, Lévis
15	ÉVQ et PPC - Comités exécutifs, Lévis
19	UPA - Table des présidents et des secrétaires
25-27	Chicken Farmers of Ontario - 2 ^e Forum national, Toronto
28	PPC - Comité politique, Ottawa ÉVQ - Comité promotion dindon, Longueuil

Veuillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada au
Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel : evq@upa.qc.ca